

FICHE D'INFORMATION PATIENT
Traitement par Dapsone (Disulone®)

Votre médecin vous a prescrit un traitement par **Dapsone (Disulone®)**. Il s'agit d'un traitement dérivé d'antibiotique qui est capable d'améliorer certaines maladies de peau.

La posologie moyenne est de 50 à 400 mg par jour, l'objectif étant de trouver la dose la plus faible possible qui soit efficace sur votre maladie de peau. La durée du traitement peut être de plusieurs années en fonction de la maladie de peau.

Les principaux effets secondaires de ce médicament concernent **les globules rouges et l'hémoglobine** :

- ce médicament entraîne la production dans le sang d'une forme modifiée de l'hémoglobine, la **méthémoglobine**, inapte au transport d'oxygène. Ceci se voit surtout dans le premier mois de traitement, n'est pas dangereux et n'entraîne aucun symptôme si le taux reste faible (< 10%). Au delà de ce seuil, il peut y avoir des **nausées, des palpitations, des maux de tête, des difficultés respiratoires**, et la posologie du médicament doit être diminuée.

- ce médicament peut entraîner une destruction d'une partie des globules rouges, ce qu'on appelle une **anémie hémolytique**. En général, l'organisme s'adapte en augmentant sa production de globules rouges en quelques semaines.

D'autres effets secondaires sont possibles mais **rares** ; une surveillance régulière par votre médecin et votre dermatologue ainsi que des prises de sang régulières permettent de les dépister afin de pouvoir adapter la dose de votre traitement ou arrêter le traitement si besoin :

- une baisse des globules blancs, qui est dépistée sur la prise de sang,
- **réactions allergiques** se manifestant par des rougeurs de la peau, des aphtes, une fièvre, nécessitant une consultation rapide,
- des anomalies sur les prises de sang des marqueurs du foie, voire une rare jaunisse,
- des problèmes psychiatriques,
- une atteinte des nerfs des membres que le médecin recherchera régulièrement, qui peut se manifester par fourmillements.
- ce médicament ne doit pas être pris chez la femme enceinte.

Tous ces effets disparaissent habituellement lors de la diminution des doses ou de l'arrêt du traitement.

Il est donc nécessaire de consulter votre médecin en cas de symptômes inhabituels.

Vous serez examiné par votre dermatologue après un mois puis tous les 3 mois.

Vous devez avoir une prise de sang régulière (chaque semaine pendant le premier mois, tous les 15 jours pendant 2 mois, puis tous les 3 mois).

La prise de dapsone est déconseillée avec certains médicaments. Vous devez signaler à votre médecin et votre pharmacien, la prise de dapsone, avant de débiter un nouveau médicament, afin d'éviter ces interactions.

Enfin, l'hôpital de Tours étant un Centre Hospitalier Universitaire, votre médecin pourra vous proposer de participer à des protocoles de recherche dans le cadre de votre maladie de peau.